



## Vehicule personne decedee

Par **Djobo dja**, le **26/10/2018** à **23:57**

Bonjour je vous explique le probleme le pere de ma femme est decede il avait achete un vehicule y a 3 mois mais n a pas fait la carte grise le seul document qu il a c est la carte grise barree de l ancien proprietaire et le certificat de cession le souci c est que cette voiture devait revenir a ma femme sachant qu il a pas fait de testament ...et que sur les 4 enfants ma femme est la seule avoir des contacts avec lui ...comment faire pour mettre au nom de ma femme la carte grise sans pour autant que ca lui retombe dessus parve que si ca va dans l heritage les 3 autres enfants vont en beneficier alors que c ete pas son souhait merci de m aider

Par **Visiteur**, le **27/10/2018** à **00:41**

Bonjour

Sans testament, cete voiture fait partie de la succession et ne peut pas revenir à votre épouse,sauf entente entre les héritiers au partage.